

PRESSION DÉMOGRAPHIQUE ET PRODUCTION ALIMENTAIRE : L'EXEMPLE DE TROIS RÉGIONS DU CAMEROUN

Simon D. YANA
Jean-Marie WAUTELET
Samuel KELODJOUE

Le rapport entre la dynamique démographique et les disponibilités alimentaires est une des questions centrales du débat sur la population et le développement.

Si les politiques d'ajustement structurel, qui visent à imposer un nouveau cadre macroéconomique dans la recherche des équilibres production-consommation, ont une approche excessivement monétaire qui ignore la dimension population et masque la nature des défis à relever (maintien de l'autosuffisance alimentaire et de l'équilibre écologique, création d'emplois, maîtrise de l'exode rural et de la natalité) ¹, le débat sur l'adéquation population-ressources semble, par contre, se circonscrire principalement aux relations physiques : population (taux de croissance ou densité) — production de subsistances — innovations technologiques.

Ainsi le rapport population-alimentation sera souvent abordé sous l'angle de la pression démographique, notion renvoyant le plus souvent à une variable quantitative : la densité démographique, dont l'évolution dépend du taux de croissance de la population sur un espace donné.

Il n'y a donc rien d'étonnant à ce que, dans les études sur le Cameroun, lorsqu'il est question d'aménagement du territoire, d'exode rural,

1. Notons que l'approche « Dimension sociale de l'ajustement » cherche à résorber ce « déficit » des politiques d'ajustement.

d'évolution des systèmes agraires, d'autosuffisance alimentaire, ..., les auteurs privilégient l'étude de trois zones à forte densité (le pays Bamiléké, le département de la Lekié et les Monts Mandara). En prenant ainsi les zones de fortes densités comme cas crucial des problèmes posés par l'évolution des systèmes de production agricole, sous leur double aspect quantitatif et qualitatif, le facteur démographique apparaît a priori être tout aussi sinon plus important que les facteurs physiques de l'environnement (relief, climat, sols), économiques (insertion de l'économie rurale dans le système du marché moderne), techniques (méthodes traditionnelles et modernes), sociaux et politiques.

Comparant ces trois cas, des études antérieures sur l'exode rural et l'évolution des milieux ruraux ont toutefois montré que la densité est un concept relatif « aux aptitudes culturelles des sols, des systèmes de production et de la manière dont les sociétés gèrent leur espace utile »² et n'a donc « de sens que dans un contexte économique et social donné »³ et non comme variable explicative unique.

Il semble donc utile de revoir l'adéquation densité-pression démographique dans la littérature scientifique avant de comparer pour ces trois zones la dynamique production alimentaire-population.

Enfin, une remise en question de l'approche empirique s'impose sous trois aspects :

a) l'évolution des densités au sein de l'espace national ne remet-elle pas en question l'importance traditionnelle attachée à ces trois zones ?

b) le rôle relatif de la densité n'oblige-t-il pas à considérer d'autres variables démographiques, comme le taux de croissance de la population rurale ?

c) l'articulation entre densité de la population rurale et croissance urbaine ne mérite-t-elle pas une nouvelle analyse ?

1. Pression démographique et production agricole : approche conceptuelle

La « pression démographique » fait l'objet d'une préoccupation déjà ancienne chez les auteurs. De plus, ce concept comporte une forte connotation idéologique propre à le situer dans le débat politique.

Les approches sont ici diverses, les unes insistant sur les causes, les autres sur les conséquences de la croissance démographique. La question semble souvent posée de façon mécanique, et cette démarche ne peut être dépassée que par une vision plus globalisante et non exclusive de la réalité.

2. J.C. BARBIER, G. COURADE et P. GUBRY, *L'exode rural au Cameroun*, p. 11.

3. J. WEBER, *Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun*, p. 135.

1.1. Des causes et conséquences de la croissance démographique

On revient ici à la racine du problème, et les différentes thèses ne sont pas toujours explicitement exposées ni complètement argumentées.

Si Malthus reconnaît que la croissance démographique est due à une différence entre les niveaux respectifs de la fécondité et de la mortalité, la pression démographique résulte de la présence d'un autre élément, la décroissance des rendements agricoles.

« Premièrement la nourriture est nécessaire à l'existence de l'homme ; deuxièmement, (...) la passion réciproque entre les sexes est une nécessité, et restera à peu près ce qu'elle est à présent (...).

Supposant (...) mes deux postulats acceptés, je dis que le pouvoir multiplicateur de la population est infiniment plus grand que le pouvoir qu'a la terre de produire la subsistance de l'homme. Si elle n'est pas freinée, la population s'accroît en progression géométrique. Les subsistances ne s'accroissent qu'en progression arithmétique » 4.

Ainsi présenté, le principe de population de Malthus fait penser que la pression démographique est une fatalité, ce qui n'est pourtant pas l'orientation générale de sa pensée. En effet, il faut noter qu'il exposait dans son premier ouvrage, « la crise », paru en 1796 et non-publié, une position plus nuancée : « la croissance démographique peut être une conséquence de la prospérité (ou en termes modernes, du développement), mais parfois cette croissance démographique freine la prospérité, et dans le plus mauvais cas elle y met un terme » 5.

Ce rappel débouche sur l'hypothèse Bonmal ⁶ qui montre qu'à court terme, Malthus ne rejette pas une croissance de production due à la croissance démographique, mais que cette réponse même ne fait qu'aggraver les problèmes à plus long terme. Cette prise en compte du décalage temporel entre croissance de la population et croissance de la production permet à certains auteurs de rapprocher les thèses de Malthus et celles plus récentes de Boserup ⁷.

4. T. R. MALTHUS, *Essai sur le principe de population en tant qu'il influe sur le progrès futur de la société avec des remarques sur les théories de M. Godwin, de M. Condorcet et d'autres auteurs*, Londres, 1789. Traduction, E. Vilquin, p. 24-25.

5. W. PETERSEN, *Malthus, le premier anti-malthusien*, Paris, Bordas, 1980, p. 35.

6. BONMAL (Better Outcome Now Mean Aggravation Latter), « A summary view of the principle of population », cité in M. LIPTON, *Response to rural Population Growth : Entitlements, Technology, Institutions*, FAO, 1987, p. 3.

7. R. D. LEE, « Malthus and Boserup, A Dynamic Synthesis », in *The State of Population Theory*, Basil Blackwell, 1986, p. 96-130. Voir sur ce point la revue de la littérature de J. VERON, « Éléments du débat Population Développement », *Les Dossiers du CEPED*, n° 9, novembre 1989, p. 13-17.

En effet, E. Boserup conçoit le développement économique comme le résultat d'un ajustement à la pression démographique. Ainsi dans l'agriculture, le paysan ne recourt à une technologie plus intensive en heures de travail que lorsque la croissance démographique exerce une pression sur les ressources disponibles, la terre en particulier, car il cherche à économiser son temps de travail ⁸.

Puisque Boserup ne mentionne pas d'autre cause possible du progrès technologique, la relation entre ce dernier et la croissance démographique paraît alors déterministe, exclusive et cyclique, et sa théorie mécaniste ⁹.

Il faut noter ici que l'hypothèse de Boserup d'une productivité moyenne du travail déclinante liée à l'accroissement de population n'est plus valable lorsque l'essentiel de l'investissement ne repose plus sur un accroissement de travail fourni, mais sur l'introduction d'intrants et de machines, ce qui pose alors le problème de l'absorption de la main d'œuvre par le secteur agricole ¹⁰.

On peut remarquer que la thèse de Boserup à propos de la densité se rapproche de celle de Marx, lorsqu'il affirme que l'égalisation des taux de profit entre entreprises présuppose une grande densité de population de même que « la division du travail dans la société suppose une certaine grandeur de la population, accompagnée d'une certaine densité » ¹¹ relevant ainsi une conséquence positive de la croissance démographique.

Les causes de la pression démographique pour Marx sont d'abord biologiques, mais surtout socio-économiques. Car pour lui l'abondance comme la pauvreté favorisent la croissance démographique, en ceci que les salaires élevés facilitent les mariages précoces et réduisent la mortalité des enfants des travailleurs, qui reçoivent alors une nourriture et des soins meilleurs, alors que les bas salaires stimulent la fécondité, parce que « la misère fait naître du monde » ¹².

La prise en considération des conditions économiques et sociales amène Marx à affirmer que chaque mode de production a son propre

8. E. BOSERUP, *The Conditions of agricultural Growth ; The Economics of Agrarian Change Under Population Pressure*, Chicago, Aldine Publ. Co, 1985. E. BOSERUP, *Population and technology*, Oxford, Basil Blackwell, 1981.

9. Comme pour Malthus, on ne peut cependant réduire l'œuvre de Boserup à sa thèse centrale. On lira par ex. l'article de l'auteur dans *Population and Development Review*, 1985, n° 3, p. 383-397 : « Economic and Demographic Interrelationships in Sub-Saharan Africa. »

10. H. BÉGUIN, « Densité de Population, Productivité et Développement agricole ». *L'Espace Géographique*, n° 4, 1974, p. 267-272.

11. K. MARX, *Le Capital* Livre III, Tome I, Éd. Sociales, Paris, 1969, p. 211.

12. K. MARX, *Le Capital* Livre III, Tome III, Éd. Sociales, Paris, 1969, p. 232.

principe de population. Tel est le postulat à partir duquel il va critiquer le principe de population du mode de production capitaliste, « loi de la surpopulation relative », caractérisé par le remplacement à grande échelle de l'homme par la machine. Le processus en est décrit par la théorie de la plus-value, et le résultat en est la constitution pour l'industrie d'une armée de réserve, des chômeurs sombrant dans la misère.

Même si la théorie marxiste de la surpopulation renvoie plutôt à une théorie de l'emploi ¹³, son mérite est de tenter de dégager le débat sur la surpopulation de l'approche mécanique en termes de causes et conséquences de la croissance démographique, puisqu'il montre que le problème ne doit pas être dissocié des conditions économiques et sociales de l'ordre existant.

1.2. Des visions plus globalisantes

La nécessité de tenir compte d'autres facteurs est aujourd'hui concrétisée de plusieurs manières, la différence étant dans le nombre de facteurs pris simultanément en considération.

C'est ainsi que des économistes mettent plutôt l'accent sur l'aspect population-offre/demande de produits alimentaires. Ils en arrivent ainsi à formuler l'équation alimentaire où la demande alimentaire n'est pas seulement définie par la quantité de population, mais également par le revenu.

$$\text{Soit } p + hg = g_a + n_a \text{ }^{14}$$

où p = taux de croissance de la population

h = élasticité de la demande des produits alimentaires au revenu par tête

g = taux de croissance du revenu par tête

g_a = taux de croissance de la productivité du travail en agriculture (production alimentaire)

n_a = taux de croissance de l'emploi agricole (production alimentaire)

L'intérêt de cette équation n'est pas seulement de relier quantitativement population-alimentation, mais plutôt de faire apparaître les

13. J. OVERBEEK, *History of Population Theories*, Rotterdam, University Press, 1974, p. 78.

14. KAZUSHI OHKAWA, « Economic Growth and Agriculture », *The Annals of the Hitotsubashi Academy*, vol. VII, n°1, October 1956, p. 50.

interactions complexes existant entre un certain nombre de variables 15. Une hypothèse sous-jacente à l'équation est qu'un équilibre de haut niveau (revenu par tête élevé, emploi productif élevé en agriculture) n'est pas seulement désirable du point de vue du bien-être, mais constitue également la meilleure stratégie pour réaliser une croissance durable 16.

L'approche systémique rend pour sa part compte de la nécessité d'analyser les interactions entre éléments, poussant plus loin dans l'étude des structures (de population, de revenu, de production et consommation alimentaires...) et dans l'analyse des processus.

Concrètement dans le cadre de l'étude des trois zones à forte densité du Cameroun, il ne suffit pas d'étudier les effets de la pression démographique sur les productions vivrières de ces zones, étant donné l'état actuel des techniques culturales et, sur les capacités de ces zones à produire un surplus agricole à destination des marchés urbains ou des marchés à l'exportation. Il faut également voir comment les droits de propriété sur la terre, le statut des individus dans la famille, la collectivité et l'inégalité dans la distribution des revenus ont influencé les structures familiales de production.

Il faut aussi poser l'évolution de la dynamique population-production vivrière de ces zones dans le contexte national, sinon international (dans la mesure où deux d'entre elles sont proches du marché nigérian).

2. L'exemple de trois régions du Cameroun : pays Bamiléké, Lekié et Monts Mandara

2.1. Les contextes écologique et social

Les régions ici retenues sont les plus peuplées du pays, si l'on tient compte de la densité. Cependant, la situation alimentaire est loin d'être la même partout. Cela est dû à la combinaison de différents facteurs qui seront examinés en détail.

Certaines remarques sont nécessaires à ce niveau : les étendues des zones étudiées sont différentes : 2990 km² pour le département de la Lekié ; le Plateau Central Bamiléké comprend toute la province de l'Ouest, sauf les départements du Noun et du Ndé, soit 4680 km² pour quatre départements ; les Monts Mandara sont constitués des départ-

15. John W. MELLOR and Bruce F. JOHNSTON, « The World Food Equation : Interrelations among development, employment and food consumption », *Journal of Economic Literature*, Vol. XXII, June 1984, p. 533.

16. *Idem*.

tements du Mayo Sava et du Mayo Tsanaga dans la province de l'Extrême-nord, soit 7129 km².

Les trois régions présentent des cadres physiques contrastés, parfois à l'intérieur d'une même unité (le tableau 1 donne une vision synthétique de ces différences d'une région à l'autre).

a) Les ensembles orographiques

Le pays Bamiléké (6000 km²) est un complexe de hauts plateaux étagés compris entre 800 m et 1500 m d'altitude en moyenne. Il culmine aux monts Bamboutos (2770 m). C'est un ancien socle pénéplane soumis à des mouvements tectoniques importants, et à un volcanisme relativement récent (fin du crétacé ou éocène) 17.

Les Monts Mandara sont situés dans la partie septentrionale du pays. Ils comprennent essentiellement le plateau intérieur de Mokolo (800 m d'altitude) limité par des massifs aux rebords vivement entaillés par l'érosion. Tous ces reliefs émergent de la plaine par des versants raides sous un angle voisin de 60°.

Le département de la Lekié (pays Eton) est situé au Centre du plateau sud-camerounais. C'est un véritable paysage de collines où l'altitude varie entre 600 m et 700 m.

b) Trois variations climatiques, trois types de végétation

Sur le plateau Bamiléké, le climat est frais et bien arrosé (1500 à 2000 mm par an). Il est donc très favorable aux activités humaines. Les Monts Mandara appartiennent à la zone soudano-sahélienne définie par une faible pluviométrie, une forte évaporation et une température moyenne élevée, situation cependant tempérée ici par l'altitude. Les pluies tombent de mai à octobre ; le reste de l'année, la pluviométrie est proche de zéro. Dans le pays Eton, le climat est de type « sub-équatorial » à quatre saisons. La pluviométrie annuelle moyenne est de 1700 mm et la température moyenne de 23°.

Si dans le pays Bamiléké et sur les Monts Mandara, les hommes au cours des siècles ont presque entièrement effacé les traces de la végétation originale, dans le pays Eton, la végétation naturelle reste la forêt.

17. S. MORIN, « Apports des images Landsat à la connaissance de la structure des Hautes terres de l'Ouest, *Revue de Géographie du Cameroun*, vol. 1, n°2, 1980, p. 191.

Tableau 1. Caractéristiques générales des régions étudiées

Région	Lekié	Pays Bamiléké	Monts Mondara
Superficie % dans total national	2.990 km ² 0,6	4.680 km ² 1,0	7.129 km ² 1,5
Sols	Sols ferrallitiques rouges	Sols se développant sur des formations volcaniques basiques souvent fertiles	Sols minéraux bruts sur relief montagneux
Climat	En moyenne 25° C, entre 1500 et 2000 mm de pluie par an	21° C en altitude avec peu d'amplitude ; précipitations très élevées : isohyète de 2000 mm	Plus humide que dans les plaines avoisnantes : 900-1100 mm de pluie par an
Végétation	Forêt équatoriale	Forêt montagnarde, paysage domestiqué, agricole	Savane arborée et boisée, mais couverture discontinue
Circonscriptions administratives Provinces (Départements)	Centre (Lekié)	Ouest (Mifi, Menous, Bamboutos, Haut-Nkam)	Extrême-Nord (Mayo-Tsanaga, Mayo-Sava)
Infrastructure et particularités	Routes et chemin de fer (Yaoundé- Ngaoundéré)	Routes et chemin de fer (Douala-Nkongsamba)	Pistes
Economie	Principale zone productrice de cacao ; autres productions : tubercules, banane plantain, cultures maraîchères	Population fortement reliée aux réseaux commerciaux ; agriculture : café, riz, kola, palmier à huile, cultures maraîchères	Zone de subsistance commerciallement peu développée ; agriculture : sorgho, arachide
Démographie Densités de population	1976 : 72,6 H/Km ² 1987 : 80,1 H/km ² ¹	1976 : 160,6 H/km ² 1987 : 205,4 H km ² ¹	1976 : 69,6 H/km ² 1987 : 89,1 H/km ² ¹
Taux brut d'accroissement démographique annuel	0,89 %	2,26 %	2,27 %
% population totale	1976 : 2,9 1987 : 2,3 ¹	1976 : 9,8 1987 : 9,1 ¹	1976 : 6,5 1987 : 6,0 ¹
Descendance féminine (W.F.S. 1978)	6,3 (Province du Centre-Sud)	7,2 (Province de l'Ouest)	5,4 (Province du Nord)

1. Estimations

c) Des sols variés

Le pays Bamiléké repose sur un socle cristallin recouvert de nappes basaltiques. Les sols sont ainsi moyens par endroits, mais aussi remarquablement bons sur les cendres volcaniques jeunes. A l'opposé, sur les Monts Mandara, les sols vont des roches nues, arènes typiques, sols peu évolués sur les massifs, aux sols sur pédiments. On y relève toutefois « l'abondance de matière organique et la richesse en réserves minérales bien équilibrées »¹⁸. Le pays Eton repose sur un manteau de latérite, avec par endroits, des cuirasses ferrugineuses.

d) La situation et le comportement démographiques

Les trois régions étudiées ici formaient en 1976 un ensemble de 1.465.178 habitants (19,2 % de la population totale du pays), qui était estimé en 1987 à 1.836.062 habitants, (17,4 %) sur seulement 2,9 % du territoire national. Cette forte démographie se traduit sur le terrain par la rareté des espaces non-occupés, l'aménagement et la mise en valeur des pentes raides (pays Bamiléké et Monts Mandara). Les quelques données disponibles laissent apparaître des différences dans le dynamisme démographique des trois régions. Ainsi, la croissance démographique semble la plus forte en pays Bamiléké, et dans les Monts Mandara où l'on note un taux brut de croissance de 2,26 % l'an entre 1976 et 1987, contre 0,89 % dans la Lekié. Or le pays Bamiléké (ou la province de l'Ouest) présentait aussi lors de l'enquête nationale sur la fécondité de 1978 la descendance féminine moyenne la plus élevée (7,2 enfants contre 6,3 enfants dans la Lekié (ou la province du Centre-Sud) et 5,4 enfants pour les Mandara (ou la province du Nord)).

Si, sur le plateau Bamiléké, la mortalité semble réduite grâce à une meilleure salubrité du climat, dans les autres régions elle semble légèrement plus élevée. On peut cependant présumer, même en l'absence de données récentes, que la mortalité suit partout l'évolution vers la baisse qui est observée au niveau national, et que la fécondité est en hausse, depuis l'indépendance tout au moins.

2.2. Les régions et l'espace national

Il sera surtout question ici d'une présentation de la structuration de l'environnement intérieur de chaque région, avec une analyse des mou-

18. J. BOUTRAIS, « Les milieux naturels et l'occupation du sol », in *Le Nord du Cameroun. De hommes, une région*, Paris, ORSTOM, 1984, p. 79.

Les spectres de Malthus

vements de population au départ et à destination de chacune d'elles. La place de chaque région dans l'environnement national ou dans le circuit global des échanges économiques sera abordée plus loin dans ce texte.

a) Rapports Villes-Campagnes à l'intérieur de chaque région : l'urbanisation

La situation est différente d'une région à l'autre. Elle a certainement évolué depuis le recensement de 1976, dont les chiffres servent de base à l'évaluation ici présentée, mais elle ne s'est pas uniformisée. Le tableau suivant résume les principales caractéristiques démographiques de l'urbanisation dans les trois régions.

Tableau 2. L'urbanisation dans les Monts Mandara, la Lekié et le pays Bamiléké au recensement de 1976 ¹⁹ (et estimation en 1987) ²⁰

	Bamiléké	Mandara	Lekié
Population urbaine	148.233 (281.458)	9.379 (56.075)	13.768 (28.563)
Taux d'urbanisation	21,07 % (29,3 %)	2702 % (8,8 %)	6,8 % (11,9 %)
Villes de plus ²¹ de 5000 habitants	Bafoussam : 58.097 (110 000) Bafang : 24.886 (41 000) Dschang : 20.696 (36 000) Mbouda : 14.093 (35 000) Kekem : 10.169 (10 000) Galim : 1.175 (6 000) Penka-Michel : 3.361 (6 500) Santchou : 1.826 (5 000) Bamendjou : 2.907 (5 500)	Mokolo : 5.408 (23 000) Mora : 3.971 (16 000) Koza : 1.125 (5 400)	Obala : 7.599 (14 000) Monatéfé : 1.826 (7 000)

19. Données non corrigées.

20. Les estimations tirées de résultats préliminaire du recensement de la population de 1987 figurent entre parenthèses.

21. Critère retenu pour l'identification du milieu urbain au recensement de 1976.

Le pays Bamiléké connaît une urbanisation plus importante que les monts Mandara et la Lekié. Cette situation tient à plusieurs facteurs, au rang desquels il faut compter l'histoire particulière de chacune des régions.

La colonisation, et plus tard l'administration post-coloniale ont été partout un facteur important d'urbanisation, avec la création de chefs-lieux de circonscriptions administratives, mais ce facteur politique ne peut pas à lui seul entraîner le développement d'un réseau urbain. Comme le souligne Champaud, « (...) la présence des salariés de l'Etat n'est pas suffisante pour créer une activité économique de type urbain si d'autres conditions ne sont pas remplies : présence d'une gare, d'un gros marché, d'un carrefour de routes importantes, existence d'une production agricole commercialisable » 22

L'avance prise par le pays Bamiléké sur le plan de l'urbanisation peut ainsi s'expliquer par l'importance et l'ancienneté de l'organisation sociale en chefferies dans la région (même si certaines villes furent créées par le colonisateur à l'écart des chefferies), et aussi l'importance des coopératives de commercialisation de produits de rente qui sont très structurées et dont certaines sont exportatrices, comme l'U.C.C.A.O., pour le café.

Dans la Lekié, malgré la présence du cacao, dont la région est la principale productrice dans le pays, l'organisation de l'habitat en villages-rues a plutôt favorisé un drainage de la production agricole vers Yaoundé toute proche, et la seule véritable ville de la région, Obala, n'a qu'un rôle de redistribution commerciale par rapport au reste du département. Les coopératives sont relativement récentes et n'ont pas la même structuration et n'induisent pas les mêmes activités non-agricoles qu'en pays Bamiléké. Il convient aussi de noter que l'organisation lignagère de ces sociétés acéphales n'est pas propre à générer une organisation administrative telle que celle qui a prévalu en pays Bamiléké pendant la période pré-coloniale. Le fait urbain est donc ici très récent.

Dans les monts Mandara enfin, les postes militaires peuls du début du siècle n'ont pu s'urbaniser qu'avec leur reprise par la colonisation. Ici, les circuits économiques sont extrêmement réduits, et peu monétisés d'où la difficulté du développement des activités extra-agricoles. Le morcellement de l'espace en petits massifs est aussi à noter parmi les facteurs freinant l'urbanisation dans cette région de grande tradition guerrière.

22. J. CHAMPAUD, « Genèse et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest », *Cahiers ORSTOM, série Sciences humaines*, vol. IX, n° 3, 1972, p. 333.

b) *Une autre dimension du rapport villes-campagnes :
l'exode rural*

A partir des données du recensement de 1976, l'exode rural dans les trois régions étudiées sera mesuré à travers la pyramide des âges et les nombres d'individus nés en milieu rural et résidant en milieu urbain au moment du recensement.

La pyramide des âges donne un aperçu de la répartition par âge et par sexe de la migration. Celles des trois régions étudiées présentaient en 1976 des allures quasi-identiques, avec un déficit marqué pour les deux sexes aux âges actifs, c'est-à-dire entre 15-19 ans et 30-34 ans. Dans les Mandara, ce déficit est continu jusqu'à 50 ans, ce qui semble traduire l'effet des descentes en plaine des montagnards qui, spontanées à leurs débuts, ont été encadrées dès les années cinquante par l'administration coloniale, et plus tard par l'Etat national, processus toujours en cours aujourd'hui d'ailleurs avec le projet Nord-Est Bénoué.²³

Il faut noter ici que la structure par âges et par sexe des trois régions est typique de celle du milieu rural camerounais avec des effectifs masculins particulièrement faibles aux âges actifs (la baisse continue des rapports de masculinité dès 10-14 ans). Cela traduit l'importance de l'exode rural qui est ainsi un phénomène principalement masculin.²⁴

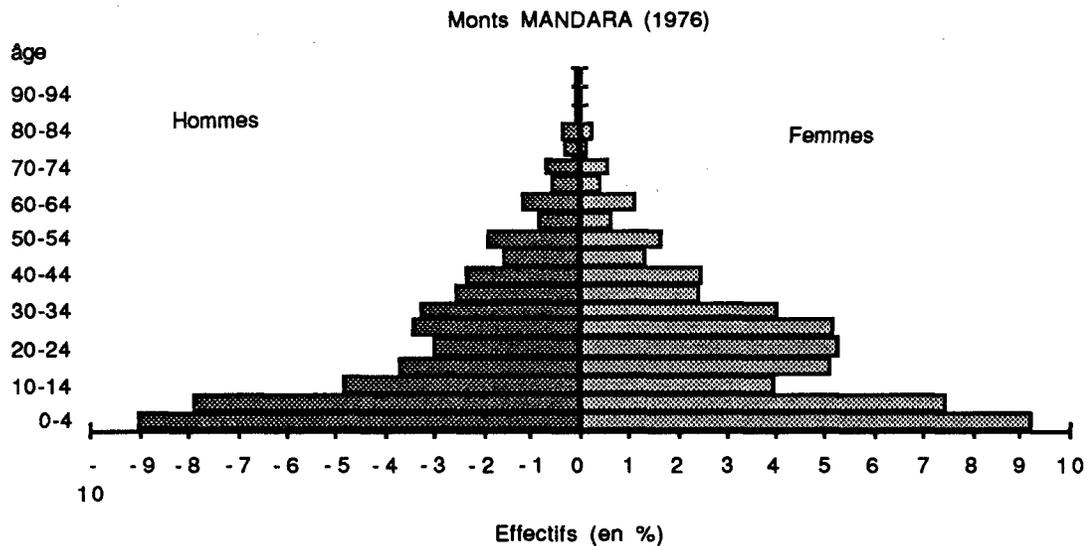
Lorsqu'on tient compte du lieu de naissance des personnes recensées en 1976, il est possible de calculer pour chaque région des taux d'émigration rurale, qui serviront d'indice d'exode rural. Une précaution s'impose cependant : il faut soustraire les personnes nées dans les villes de chaque région et observées en milieu urbain au recensement. On évite ainsi les doubles comptes d'émigrés vers les villes, ce qui aurait gonflé artificiellement leur nombre. (Seuls les mouvements vers les villes de 10.000 habitants et plus sont ici pris en considération).

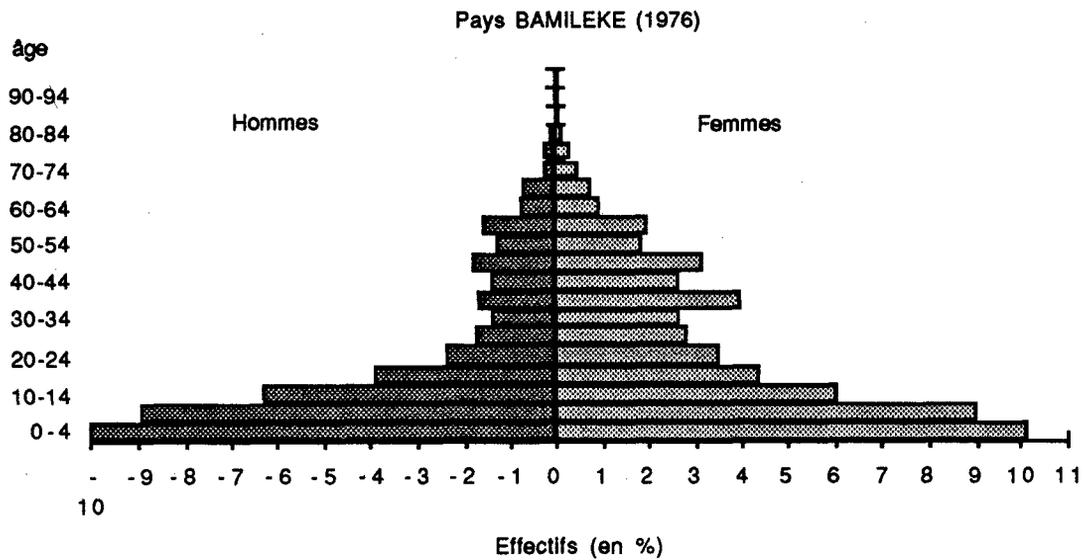
Suivant ce type de calcul, lorsqu'on prend en compte les précisions ainsi formulées, on constate qu'au recensement de 1976, c'est la Lekié qui présentait le plus important taux d'exode rural (11,88 %), suivi du pays Bamiléké (10,68 %) et enfin les monts Mandara (2,05 %). Plusieurs facteurs peuvent éclairer cette situation. Tout d'abord, le degré d'urbanisation de chacune des régions leur donne une structure différente des migrations. On aura ainsi une grande partie des migrants du pays Bamiléké vers les villes qui seront nés dans des villes et nettement moins dans les autres régions.

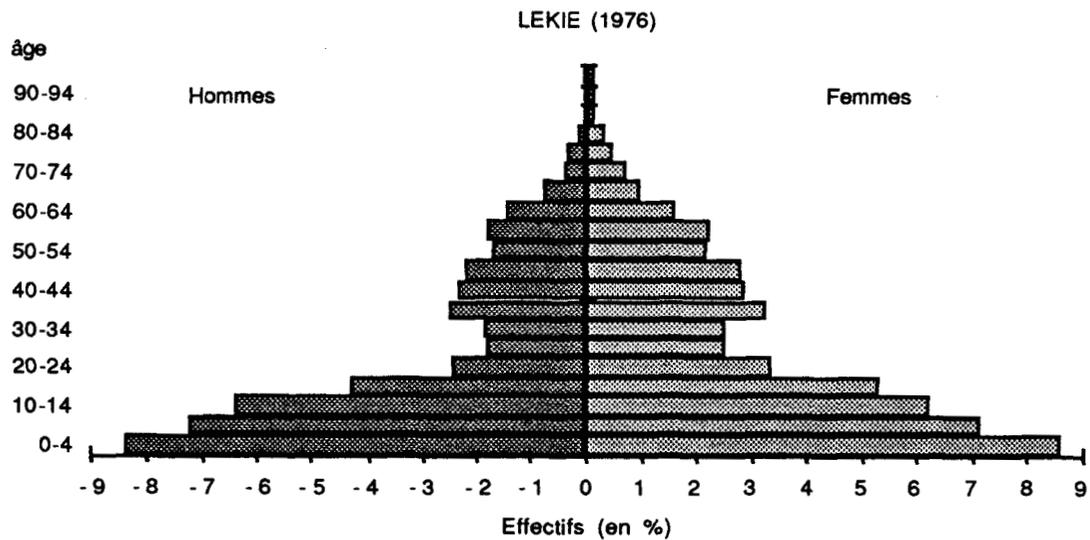
23. M. ROUPSARD, *Nord-Cameroun. Ouverture et développement*, Thèse de doctorat ès Lettres et Science humaines, Université de Paris X, 1987.

24. C'est ce qu'ont montré J.C. BARBIER, G. COURADE, P. GUBRY, « L'exode rural au Cameroun », *Cahiers ORSTOM*, série Sciences humaines, vol. XVIII, n° 1, 1981.

PYRAMIDES DES AGES DES REGIONS ETUDIEES







Les spectres de Malthus

L'enclavement des Monts Mandara par rapport au reste du pays permet de comprendre la faible proportion des natifs de cette région qui ont été recensés dans les villes. Le champ prioritaire des migrations des populations de cette région reste la zone rurale environnante.

Tableau 3. Mouvements des natifs des régions étudiées vers les villes (de plus de 10 000 habitants en 1976)

Région	Lekié	Mandara	Pays Bamiléké
Population née dans la région	226.213	465.679	863.469
Taux d'émigration rurale	11,88 %	2,05 %	10,68 %

Source : Recensement de la population et de l'habitat, 1976.

3. Les modes d'organisation sociale

Il sera ici question surtout du système foncier et des systèmes agraires, en tant qu'ils régissent le mode d'accès et l'utilisation de la terre, principal moyen de production ou forme de capital en milieu rural.

3.1. Les systèmes agraires

— En pays Bamiléké, le système agraire repose sur la trilogie vallée (rivières, raphia), interfleuves (champs), sommet (pâturages). Les travaux lourds sont assurés par la femme, aidée par ses enfants, l'homme se consacrant à l'élevage, l'arboriculture et à quelques plantes nobles, telles que le raphia, le kolatier et les cultures de rente. L'association culturelle est partout pratiquée.

— Les Eton dans la Lekié pratiquent un système de culture sur brûlis avec longue jachère. Le calendrier agricole est fortement déterminé par le calendrier climatique ; le paysan travaille surtout en fonction de la couverture de ses besoins. Cependant, avec la baisse de la taille des exploitations consécutive au système d'héritage, la jachère se fait de moins en moins longue dans la région (deux ans suivant certaines estimations).

— Le système agraire des monts Mandara se caractérise surtout par l'originalité de la technique des terrasses, car toutes les pentes sont

aménagées en terrains plats séparés par des murets de soutien. Les terrasses limitent l'érosion et l'infiltration des eaux aux dépens du ruissellement. La terre est en permanence mise en culture, et la gamme des produits cultivés est très réduite.

Ces caractéristiques principales ne peuvent pas évidemment rendre compte de la totalité du système agraire dans chacune des trois régions, mais elles donnent une vision synthétique suffisante de la situation, dans un contexte en mutation.

3.2. Le système foncier

Weber distingue le système foncier concret, qui traduit le rapport des hommes à la terre, le système foncier coutumier, qui contient les règles traditionnelles de gestion du patrimoine foncier, et le système foncier juridique qui est contenu dans l'ensemble des textes légaux et jurisprudentiels qui régissent les rapports entre les hommes, l'Etat et la terre ²⁵.

Si la pratique des différents rites relatifs à la terre a beaucoup changé dans toutes les régions étudiées et si certains d'entre eux ont même disparu, l'on se retrouve aujourd'hui face à deux systèmes fonciers : le coutumier et le juridique ou moderne. Ce dernier est commun à l'ensemble du pays, seule la coutume change suivant les régions, parce qu'elle est fortement intégrée aux modes d'organisation sociale, en particulier aux règles de l'héritage.

En pays Bamiléké, le chef est le propriétaire des terres, et c'est lui qui les distribue, à sa guise. La terre est transmissible par héritage, mais ici les règles de succession prescrivent l'impartibilité des biens. Il y a donc un héritier unique, qui a la liberté de donner ou non l'usufruit de la terre héritée aux autres successeurs du défunt. Cette règle pousse les non-héritiers à négocier des achats ou des concessions de terrain auprès d'autres familles du même groupement ou à émigrer. Une grande partie de la population rurale est ainsi potentiellement orientée vers les activités non-agricoles ou vers le salariat agricole.

Dans la Lekié, la propriété foncière est lignagère et les différentes familles ou les individus n'ont sur la terre qu'un droit d'usage. Les terres mises en culture sont conquises par le défrichage de la forêt, et chaque famille aura une étendue de terre proportionnelle à sa taille. Il reste cependant que les adultes ne disposant pas de main-d'œuvre familiale en abondance peuvent se faire aider par d'autres membres du clan

25. J. WEBER, « Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun », *Cahiers Orstom, série Sciences humaines*, vol. XIV, n° 2, p. 113-119.

au cours d'une journée spéciale. C'est le chef de famille qui exerce le contrôle sur les terres ainsi conquises et mises en valeur par son (ou ses) épouse(s) et ses enfants. A la mort du chef de famille ou quand les garçons atteignent la majorité, les terres sont réparties entre tous les héritiers de sexe masculin. Cela conduit à un émiettement du patrimoine foncier, et certainement à une diminution de la taille des exploitations agricoles.

Parmi les tribus des monts Mandara, la terre est une propriété individuelle ; elle appartient à celui qui la défriche. Celui-ci peut la léguer en héritage, mais la répartition en est inégale entre les successeurs. En effet, « l'aîné des héritiers reçoit l'habitation et la plus grande partie de l'exploitation paternelle. Les autres descendants s'installent dans la ou les parcelles qui étaient confiées à leur mère. Le droit d'usage maternel se transforme, à la descendance des branches cadettes, en droit de propriété, mais du côté masculin ²⁶. C'est ainsi que le montagnard met à la disposition de son (ses) épouse(s) des parcelles à cultiver par prélèvement sur les terres héritées ou en ayant recours au prêt de terre auprès d'un autre chef de famille émigré en plaine. Cette location de terre est compensée de manière variable, en numéraire ou en nature selon les personnes.

Ces pratiques coutumières sont influencées par les évolutions du système agraire. En effet, l'introduction des cultures de rente (cacao et café) dans la Lekié et le pays Bamiléké a renforcé la privatisation des terres. Avec la croissance démographique, la terre devient rare, et le délai d'accession des jeunes générations à la propriété en milieu rural s'allonge. Cette raréfaction de la terre est particulièrement significative dans la Lekié où l'on observe depuis quelques années un mouvement de colonisation de l'autre rive de la Sanaga, notamment dans la région de Monatélé. Il convient aussi de souligner que le système foncier juridique entraîne un phénomène de « confiscation » des terres par les fonctionnaires et autres émigrés nantis en milieu urbain, par le biais de l'acquisition de titres fonciers sur de grandes superficies. C'est alors l'occasion d'utiliser la main-d'œuvre villageoise, dans un système qui est souvent du pur salariat.

Beaucoup moins atteinte par les circuits commerciaux, la région des monts Mandara pratique surtout une agriculture de subsistance, et le système foncier s'est maintenu avec une certaine stabilité.

Il est ainsi évident que la notion même de rareté de la terre dépend étroitement de l'intégration du foncier dans les règles d'héritage, et aussi de la perception de la terre en tant que moyen de production à

26. J. BOUTRAIS, MBOZO WAZAN, *Peul et montagnards au Nord du Cameroun*, Paris, ORSTOM, 1987, *Atlas des structures agraires au Sud du Sahara*, n° 22.

grande échelle et source de revenus importants. L'on se retrouve alors devant un système d'acquisition ou de répartition de droits sur la terre, et s'il n'y a pas de mécanisme de compensation (comme la location des terres dans les Mandara), on aboutit à la marginalisation de fait d'une partie de la population rurale pour laquelle l'émigration devient une stratégie de survie.

3.3. La population active agricole

Tout d'abord, on note que les monts Mandara présentent la plus grande proportion d'actifs agricoles. Cela n'est pas très surprenant puisqu'on a rappelé plus avant la grande stabilité des structures sociales, à laquelle on peut ajouter un fort attachement à la terre et une faiblesse des circuits commerciaux régionaux.

— ensuite, le pays bamiléké présente la proportion d'actifs agricoles la moins élevée et ceci peut être relié à la plus grande raréfaction des terres pour les personnes non-directement héritières de leur père, et la recherche de la survie dans des activités alternatives à l'agriculture, les services publics notamment.

— enfin, l'activité agricole féminine est partout supérieure à celle des hommes, sauf dans les Mandara où les deux proportions sont comparables (96 % pour les hommes et 98 % pour les femmes). L'écart le plus important s'observe en pays Bamiléké, avec 73 % environ pour les hommes et 97 % pour les femmes. Peut-être est-ce là le signe d'une répartition sexuelle des tâches, les hommes s'occupant beaucoup plus d'activités marchandes et de services et les femmes se consacrant à la production alimentaire. Quoiqu'il en soit, cette répartition sexuelle des tâches que l'on observe au niveau global se retrouve aussi au niveau de la structure de l'activité agricole suivant les produits.

L'analyse de la répartition de la population active agricole suivant le type de produit montre que dans les trois régions, les cultures vivrières mobilisent la plus grande force de travail. Cela est particulièrement accentué dans les monts Mandara où 91 % de l'ensemble des actifs cultivaient des produits vivriers, contre environ 60 % dans la Lekié et en pays Bamiléké.

Les spectres de Malthus

Tableau 4. L'activité agricole par type de produit et sexe de la population en 1976

LEKIÉ

Type d'activité ou de produit	Population active masculine	Proportion (%)	Population active féminine	Proportion (%)	Proportion totale (%)
Cultures vivrières	6958	17,1	44337	93,6	58,3
Cultures d'exportation ou industrielle	23501	57,8	441	0,9	27,2
Elevage, Chasse	82	0,2	3	0,0	0,1
Indust. manufactur.	1797	4,4	845	1,8	3,0
Com., rest. hôtels	1145	2,8	286	0,6	1,6
Serv. à la collect. Serv. soc. et person.	2809	6,9	438	0,9	3,7
Autres	2881	7,1	561	1,2	3,9
Cherch. de 1er empl.	1461	3,6	458	1,0	2,2
Total (Pop. Act.)	40634	100	47369	100	100
Taux d'activité	—	54,9	—	53,8	54,3
Population scolaire	27404	37,0	24754	28,1	32,2

Source : Recensement de la population et de l'habitat, 1976.

Pression démographique et production alimentaire

MONTS MANDARA

Type d'activité ou de produit	Population active masculine	Proportion (%)	Population active féminine	Proportion (%)	Proportion totale (%)
Cultures vivrières	117047	87,1	97192	93,8	90,0
Cultures d'exportation ou industrielle	746	0,6	99	0,1	0,3
Elevage, Chasse	8365	6,2	2485	2,4	4,6
Indust. manufactur.	981	0,7	758	0,7	0,7
Com., rest. hôtels	1113	0,8	1087	1,0	0,9
Serv. à la collect. Serv. soc. et person.	2215	1,6	521	0,5	1,1
Autres	2619	1,9	896	0,9	1,5
Cherch. de 1er empl.	1369	1,0	605	0,6	0,8
Total (Pop. Act.)	134455	100	103643	100	100
Taux d'activité	—	77,7	—	54,4	65,5
Population scolaire	11806	6,8	4876	2,6	436

Source : Recensement de la population et de l'habitat, 1976.

PAYS BAMILÉKÉ

Type d'activité ou de produit	Population active masculine	Proportion (%)	Population active féminine	Proportion (%)	Proportion totale (%)
Cultures vivrières	12861	12,3	11586	91,5	55,6
Cultures d'exportation ou industrielle	49128	47,1	3421	2,7	22,8
Élevage, Chasse	877	0,8	110	0,1	0,4
Indust. manufactur.	6125	5,9	1274	1,0	3,2
Com., rest. hôtels	5577	5,3	594	0,5	2,7
Serv. à la collect. Serv. soc. et person.	12682	12,2	1220	1,0	6,0
Autres	10158	9,7	1884	1,5	5,2
Cherch. de 1er empl.	6871	6,6	2216	1,8	3,9
Total (Pop. Act.)	104319	100	126005	100	100
Taux d'activité	—	45,5	—	41,3	43,1
Population scolaire	105622	46,0	91745	30,1	36,9

Source : Recensement de la population et de l'habitat, 1976.

Lorsqu'on considère la répartition par sexe de la population active agricole, on constate qu'à l'exception des monts Mandara où les taux sont comparables entre les deux sexes, l'agriculture vivrière mobilise surtout une main-d'œuvre féminine, les hommes s'occupant plutôt des cultures d'exportation. L'information n'est pas nouvelle, et elle vient conforter les observations faites naguère par d'autres chercheurs, tels que Weber ²⁷ (pour le cas de la Lekié). Voilà qui pose tout de même un réel problème en ce qui concerne le maintien de la relative autosuffisance alimentaire que l'on reconnaît souvent à la Lekié et au pays Bamiléké, car les femmes ont aussi à assumer les charges induites par l'entretien des enfants, dans ces régions où la descendance moyenne se situait respectivement selon l'enquête nationale de fécondité, à 6 et 7 enfants par femme en 1978.

4. Production agricole et équilibre alimentaire

4.1. L'importance de l'autoproduction

Le Cameroun est toujours dans la phase extensive où la croissance de la population se traduit par une multiplication de petites exploitations sans que le rapport productif agricole/hectare cultivé se modifie sensiblement (1.7 actifs/ha en 1972, 1.8 actifs/ha en 1984). Il ne semble pas que l'évolution des trois régions contraste avec la moyenne nationale si l'on compare (faute de données fiables sur les actifs agricoles) les taux de croissance de la population rurale et des superficies cultivées. Cette extension des terres mises en culture entraîne une raréfaction des terres mises en jachères et de la surface agricole utile pouvant être consacrée au boisement ou à l'élevage, comme le montre l'évolution du rapport superficie cultivée/superficie totale (tableau 5).

Du point de vue de l'équilibre autoproduction/autoconsommation alimentaire des ménages, il faut ajouter à la légère augmentation du rapport actifs/ha, l'accroissement du nombre de dépendants à l'intérieur de l'exploitation (suivant les premières données du recensement de 1987) et la réduction des surfaces cultivées par exploitation (tableau 5).

La recherche de cet équilibre est toujours vitale pour des populations dont l'enquête nationale sur la nutrition (réalisée en 1978) montrait des déficiences protéino-caloriques chez les enfants dans le pays Bamiléké et la Lekié, et une malnutrition aiguë dans les monts Mandara soumis à une disette endémique, et cet équilibre repose en grande partie sur l'autoproduction.

27. J. WEBER, « Structures agraires... » *loc. cit.*

Tableau 5. Répartition de la superficie physique agricole

1972

Région	Nbre d'exploitations	Superficie physique		Superficie cultivée	
		cultivée total	cultivée par exploitation (ha)	Superficie 1972	totale (en %) 1984
Mandara	71865	114787	1,6	16,1	19,9
Lekié	33895	49989	1,47	16,7	18,1
Pays Bamiléké	92275	111988	1,2	23,9	27,5
Cameroun	925895	1480558	1,6	3,2	3,9

1984

Région	Nbre d'exploitations	Superficie physique			
		cultivée total	cultivée par exploitation	développée totale	développée par exploitation
Mandara	98500	142200	144	144800	1,47
Lekié	44200	54100	122	54300	1,23
Pays Bamiléké	110600	128700	116	204300	1,85
Cameroun	1145700	1805700	158	1966800	1,72

Car si la participation à l'économie monétaire tend à se généraliser, elle demeure dans la majorité des cas une activité soumise d'abord à l'autosubsistance de l'exploitant agricole. Ainsi en milieu rural, la « dépense » alimentaire repose sur l'autoconsommation :

— à 88 % pour les féculents et tubercules, 84 % pour les légumes et fruits, 76 % pour les légumineuses et les huiles dans la zone forestière (dont Lekié),

Pression démographique et production alimentaire

— à 81 % pour les féculents et tubercules, 71 % pour les légumineuses, 48 % pour les céréales dans la zone des Hauts Plateaux (Ouest),
— à 60 % pour les céréales, 83 % pour les légumineuses dans la zone savanes-steppes (dont Mandara) 28.

Cependant des évolutions relativement rapides sont en cours. Cette autoconsommation n'empêche pas près de 79 % des exploitations de vendre une partie de leur production sur le marché. On remarque de plus une certaine spécialisation des exploitations participant au marché (tableau 6). Le commerce de vivriers n'est donc plus un fait accidentel, en témoigne le fait qu'il représente 43.5 % des revenus bruts de l'agriculture paysanne camerounaise. 36.2 % dans le pays Bamiléké, 34.8 % dans la Lekié.

Tableau 6. Part des ventes
dans la production vivrières (%)

	Exploitation ayant vendu/expl. ayant produit	Quantité vendue/ quantité produite
Maïs	36,9	23,4
Sorgho/Mil	12,9	7,0
Riz-paddy	43,5	56,8
Manioc	34,5	30,2
Macabo/taro	29,7	23,1
Ignames	30,7	28,9
Pommes de terre	27,3	42,6
Harricot	32,3	36,7
Voandzou	20,1	31,8
Arachide	36,9	32,4
Canne à sucre	31,6	45,7
Plantain	44,6	39,6
Banane	37,5	30,0
Palmier à huile	24,8	33,5

Source : Recensement agricole 1984, vol. I.A., p. 67.

28. Enquête nationale Budget-Consommation auprès des ménages 1983/1984, octobre 1989, vol. I, p. 29.

Les paysans des Monts Mandara restent toutefois en retrait de cette expansion des circuits monétaires. Mais l'équilibre alimentaire ne se réduit pas à l'autoproduction ou à l'acquisition de revenus tirés du commerce de vivriers. Il s'inscrit dans l'ensemble des activités productives des populations. Comme le note Beauvillain pour les habitants des Monts Mandara : « Sur le plan de l'équilibre alimentaire, la ruine de l'artisanat a eu le même effet qu'une surcharge démographique soudaine. Agissant comme une disette, elle a encouragé les populations à descendre vers des piedmonts où la sécurité devenait plus assurée » 29.

Il nous faut donc ouvrir la réflexion à la place de ces trois régions dans le contexte national (ou international).

4.2. Population et production alimentaire dans le contexte national

Difficultés d'accès à la terre et dégradation des sols s'unissent pour entraîner une forte migration des plaines du Diamaré, Mayo Sava et Kaélé vers la région Nord (Bénoué et Mayo Rey, carte 5). On semble ici assister à une fuite en avant où les populations se déplacent vers de nouveaux terroirs sans nécessairement abandonner une pratique intensive de culture, mais cette pratique intensive vise davantage la maximisation de la production que le maintien de la fertilité des sols : « en effet, avec un acharnement remarquable, année après année, les migrants ont déboisé, trouvant dans cette activité de type minier un revenu facile et régulier, payé comptant. Certains migrants n'hésitent d'ailleurs pas à se déplacer une fois le « gisement » appauvri. La pression foncière et le déboisement entraînent une érosion qui en de nombreux endroits crée une situation préoccupante... Une fois de plus devant l'apparence d'un espace inépuisable et ressentant l'absence de droits fonciers définis et garantis par le projet en accord avec les autorités coutumières, les migrants n'ont pas investi en travail pour organiser et protéger leur terroir » 30. Par ailleurs les difficultés d'écoulement du riz sur les marchés national et nigérian rendent précaires l'installation de nouvelles populations à l'Est de la plaine (Logone et Chari et Mayo Danaï).

L'évolution des Hauts Plateaux et des régions limitrophes est quelque peu différente. L'Ouest n'est pas le grenier du Cameroun, comme souvent affirmé : les produits de base (pommes de terre, maïs) servent d'abord aux besoins alimentaires des membres de l'exploitation ; il y a

29. A. BEAUVILAIN, *Nord-Cameroun, Crises et Peuplement*, Coutances, 1989, vol. II, p. 474.

30. A. BEAUVILAIN, *Nord-Cameroun, Crises et Peuplement*, Coutances, 1989, vol. II, p. 539.

toutefois des cultures spécialisées pour la vente en légumes et légumineuses. C'est particulièrement dans les régions Nord-Ouest (de plus en plus aussi l'Adamaoua) et Sud-Ouest (plus Mungo) que les exploitations se spécialisent en partie dans un produit commercial (maïs, manioc, pommes de terre, ...). Le niveau de vie se maintient toutefois en pays Bamiléké par les relations étroites entre émigrés et milieu de départ. En témoigne l'état du réseau routier et de l'habitat. La région connaît cependant des évolutions différentielles avec un centre (la Mifi) où s'accroît fortement la pression démographique (densité totale en 1987 estimée à 305 hab/km², densité rurale à 198 hab/km²) alors que la Menoua ne connaît qu'une croissance relativement faible de sa population rurale et urbaine. La comparaison des cartes de densité entre 1976 et 1987 (cartes 2 et 3) et la lecture de la carte sur les taux de croissance de la population rurale (carte 5) montrent une extension des zones de forte densité au sud et au nord de ce noyau.

Les évolutions y sont cependant différentes en termes d'urbanisation. Au Sud, on assiste à une occupation soutenue des zones rurales, mais l'urbanisation n'y progresse guère et l'on voit même le taux d'urbanisation diminuer dans les villes issues de l'économie de traite du Mungo et de la Meme ³¹.

Au nord et à l'Est (Bui, Mezam, Noun), au contraire, s'étendent des réseaux urbains centrés sur le commerce des vivres.

A l'intérieur d'une même zone (Ouest y compris la Mezam), on trouve une forte densité rurale et une urbanisation croissante sans toutefois que l'on soit en présence d'une phase d'industrialisation liée à cette densité. On peut se demander si cette dynamique peut continuer sur base de transferts de revenus extérieurs, d'autant que le montant et la continuité de ceux-ci sont contraints par l'évolution de la production globale. La région se trouve doublement reliée à l'évolution des revenus nationaux ; d'une part par sa dépendance envers les revenus tirés des flux commerciaux, de l'autre par sa dépendance envers la demande alimentaire, elle-même reliée à la capacité des ménages urbains de faire face à leurs dépenses.

Le futur à plus ou moins court terme dépend donc de la capacité interne de la région à créer des emplois non agricoles. Par contre, la politique agricole de l'Etat a beaucoup moins touché cette région que la Lekié (par la politique des prix au producteur de cacao) et l'Extrême-Nord (rôle actif de la SODECOTON et de la SEMRY dans l'encadrement des paysans), y laissant jouer davantage les règles du marché.

31. Sur ce point, voir G. COURADE et M. BRUNEAU, *Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers Monde*. ORSTOM, Cahiers des Sciences humaines, vol. XIX, n° 1, 1983, p. 77.

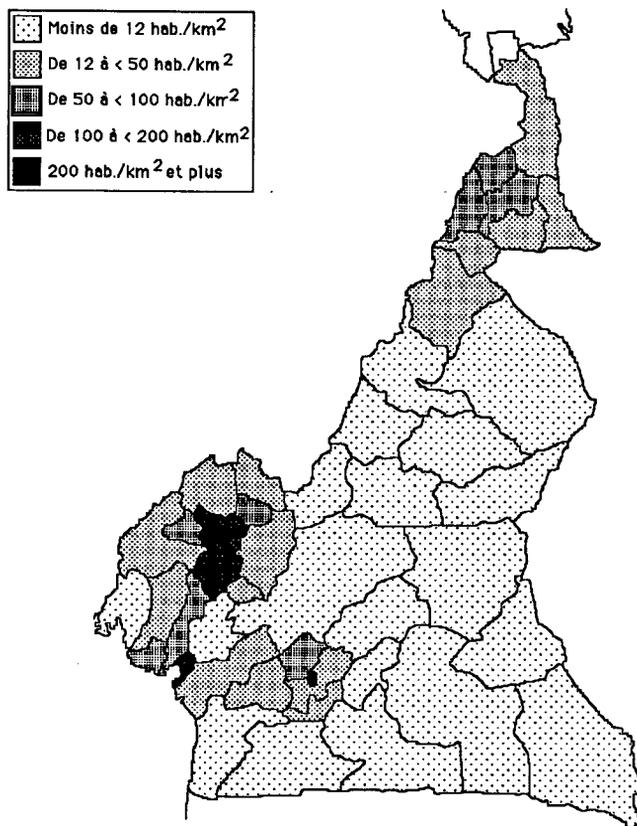
Contrairement à l'Ouest, on assiste dans les régions proches de la Lekié à une lente diminution de la population rurale le long d'un croissant allant du Ndé à la Haute-Sanaga, entraînant un fort taux d'urbanisation dans ces départements, la croissance de ces centres urbains étant due à leur position sur l'axe routier ou ferroviaire, ou à la création d'agro-industries.

Dans la Lekié même, à la stagnation de la production de cacao ne correspond pas une dynamique de production commerciale dirigée vers le marché urbain de Yaoundé, contigu à la région, à l'exception du manioc.

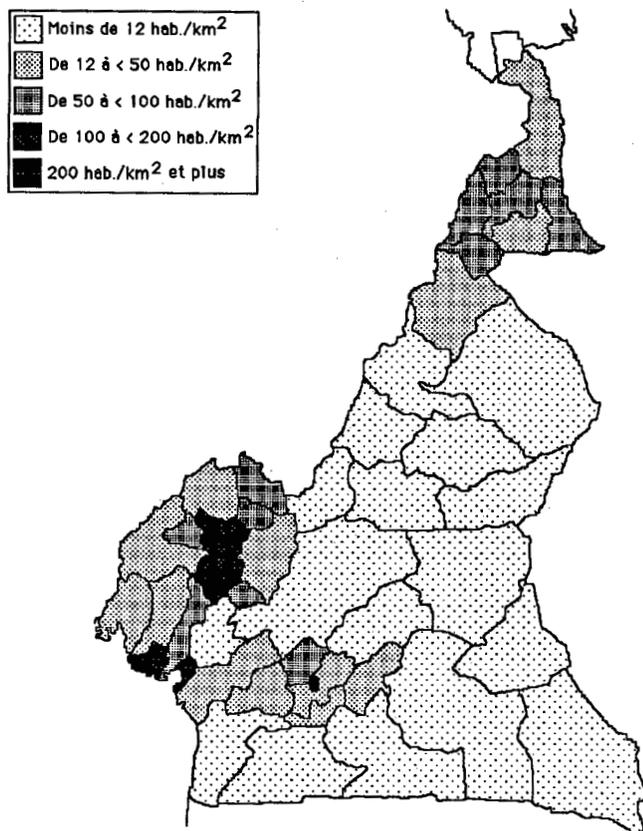
Le marché intérieur s'étend en effet, expansion soutenue par une augmentation du revenu par tête de 1976 à 1985 et par une croissance urbaine rapide. Si le différentiel des dix dernières années entre taux de croissance de la population urbaine et taux de croissance de la population totale devait se maintenir, la population rurale devrait commencer à diminuer dès l'an 2000. Plusieurs indicateurs marquent cette tension entre population et production alimentaire. Depuis le milieu des années 70, la production alimentaire par tête tend à régresser. Une étude sur les disponibilités en calories par personne et par jour sur la période 1981-86 confirme cette tendance, l'indice passant de 105.1 à 99.8 entre ces deux dates ³².

Au niveau de la structure de ce marché intérieur, les marchés sont relativement cloisonnés entre Forêts, Hauts-Plateaux et Savanes-Steppes (tableau 7), en concordance avec le maintien d'une occupation de l'espace fragmentée (cartes 2 et 3). Ainsi alors que l'urbanisation et l'augmentation des revenus accroissent la demande de céréales, de viandes et poissons, les circuits commerciaux permettant d'amener le mil-sorgho et le riz du Nord vers Douala et Yaoundé, sont presque inexistantes. Le marché du bétail reste embryonnaire. Les conséquences se marquent sur les échanges extérieurs où les importations alimentaires sont passées de 4.9 % des importations totales en 1981 à 10.8 % en 1986. La mise en place d'infrastructures ne suffit donc pas par elle-même à relier des activités des zones de fort peuplement, encore faut-il que se mettent en place des réseaux reliant les différents marchés et permettant une certaine homogénéisation des prix, encore faut-il aussi qu'à l'intérieur des différentes régions un effort d'intensification soit réalisé qui permette une certaine stabilité des marchés.

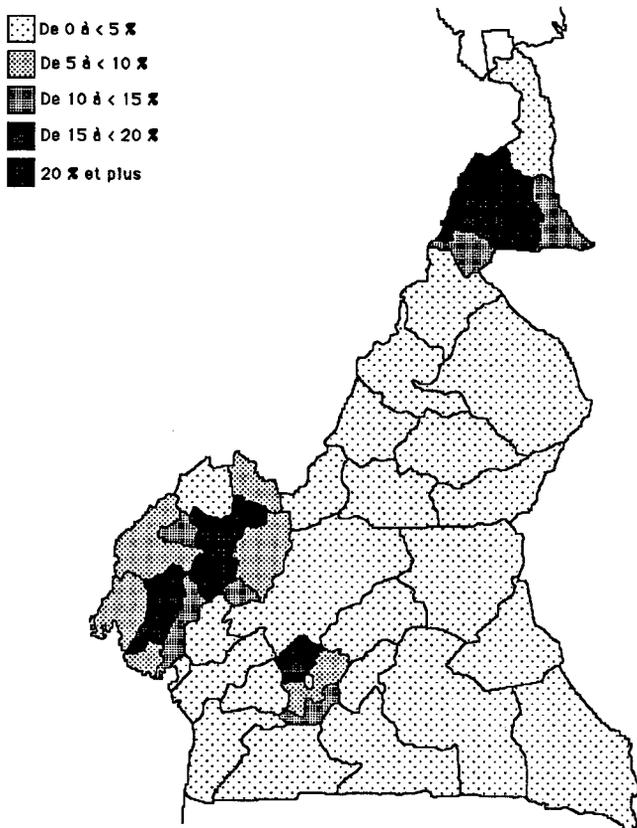
32. *Bilan de disponibilités alimentaires 1982-1986. Analyse des résultats et évolution des tendances*, FAO et Ministère du plan, 1989, p. 27.



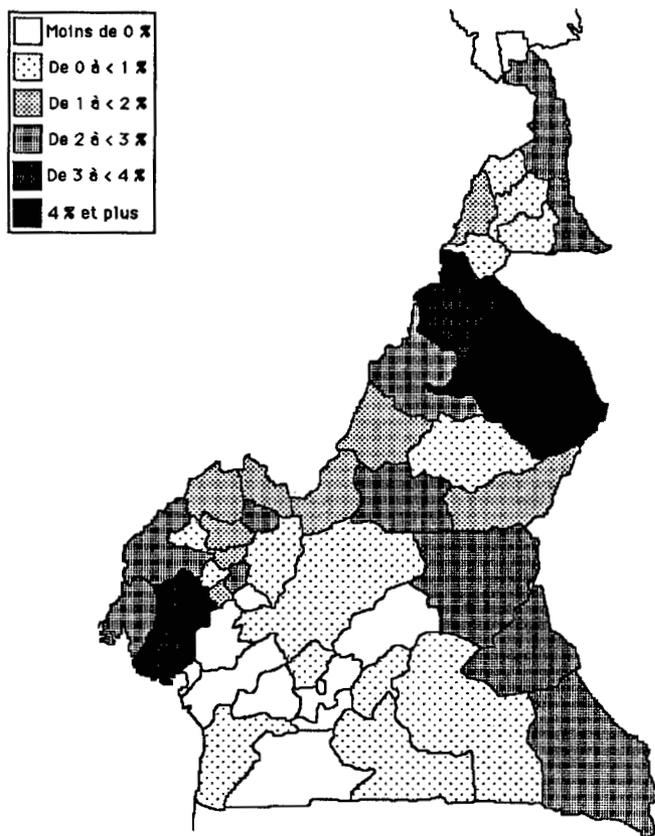
Carte 2 - Densité de la population en 1976



Carte 3 - Densité de la population en 1987



Carte 4 - Superficie cultivée/superficie physique en 1984 (%)



Carte 5 - Taux de croissance de la population rurale 1976 - 1987

Tableau 7. Structure (en %) des dépenses alimentaires selon les zones agro-économiques

	Forêt	Hauts-plateaux	Savane-Steppes	Côte	Yaoundé	Douala
Céréales et produits dérivés	8,6	16,0	41,5	8,0	11,2	12,7
Féculents et tubercules	21,5	19,2	1,9	24,9	15,6	16,6
Légumes, légumineuses, sucre, huiles, condiments	29,0	38,3	28,2	30,6	23,2	26,1
Lait, viandes, poissons	26,3	20,2	25,8	22,5	37,2	33,6
Boissons	14,6	6,3	2,6	14,0	12,8	11,0
	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : Enquête Nationale Budget-Consommation, *op. cit.*, p. 28.

On peut penser ici au marché des tubercules et féculents dont la demande s'est fortement accrue avec l'urbanisation, mais qui doit faire face à deux défis :

- maintenir un prix attractif par rapport aux céréales
- améliorer la technologie de transformation des produits

Alors que dans les grandes villes, 9 % des dépenses de consommation totale (soit plus de 20 % des dépenses de consommation alimentaire) consistent en repas pris à l'extérieur du ménage, ce secteur de la transformation alimentaire peut être une source d'emplois et une source d'augmentation de revenus pour les populations des zones à forte densité.

Conclusion

La Lekié, les monts Mandara et le pays Bamiléké regroupent ensemble 16 % de la population du Cameroun sur environ 3 % du territoire

national. Ces trois régions étaient donc bien indiquées pour faire l'objet de cette communication sur le rapport entre la pression démographique et la production alimentaire. Au bout de cette analyse sommaire, la conclusion qui s'impose est que la relation n'est ni immédiate, ni simple.

En effet, si au départ les densités de population sont différentes, bien que comparables dans les trois régions, les modes d'organisation sociale, les systèmes agraires, la gestion et l'aménagement de l'espace divergent, ce qui donne dans chaque région une structure de production différente. Si en plus l'on souligne la différence des écosystèmes, l'on se retrouve devant un nombre impressionnant de facteurs à prendre en compte. Cette démarche n'a pas été poussée suffisamment loin dans le présent texte, en raison des limites inhérentes aux données disponibles. Néanmoins, il apparaît clairement que l'exode rural que connaissent les pays du tiers-monde ne se satisfait pas d'une interprétation unique, en termes de réaction à la pression sur la terre. Il est aussi une expression de l'inadaptation des structures sociales et économiques.

Le concept de densité doit être aussi replacé dans sa dimension historique. Les zones où la densité s'accroît aujourd'hui semblent davantage tournées vers la production commerciale, mais ce point devrait être approfondi dans le cas du Cameroun (en particulier le maintien à moyen et long terme de la production d'un surplus agricole).

Enfin du point de vue des équilibres population-production alimentaire :

— d'une part l'étude du rapport croissance urbaine — approvisionnement vivrier ne peut plus donner lieu à une approche globale : certains centres urbains sont des centres semi-ruraux où l'autoproduction est encore dominante et doivent donc être différenciés des grandes villes. Comme pour la densité, on assiste à une croissance importante de la population urbaine en dehors des centres traditionnels (Yaoundé et Douala).

— d'autre part, d'un point de vue production agricole à long terme, les implantations nouvelles, de par leur importance et leur caractère pionnier, méritent certainement autant d'intérêt que les zones de forte densité.

Références bibliographiques

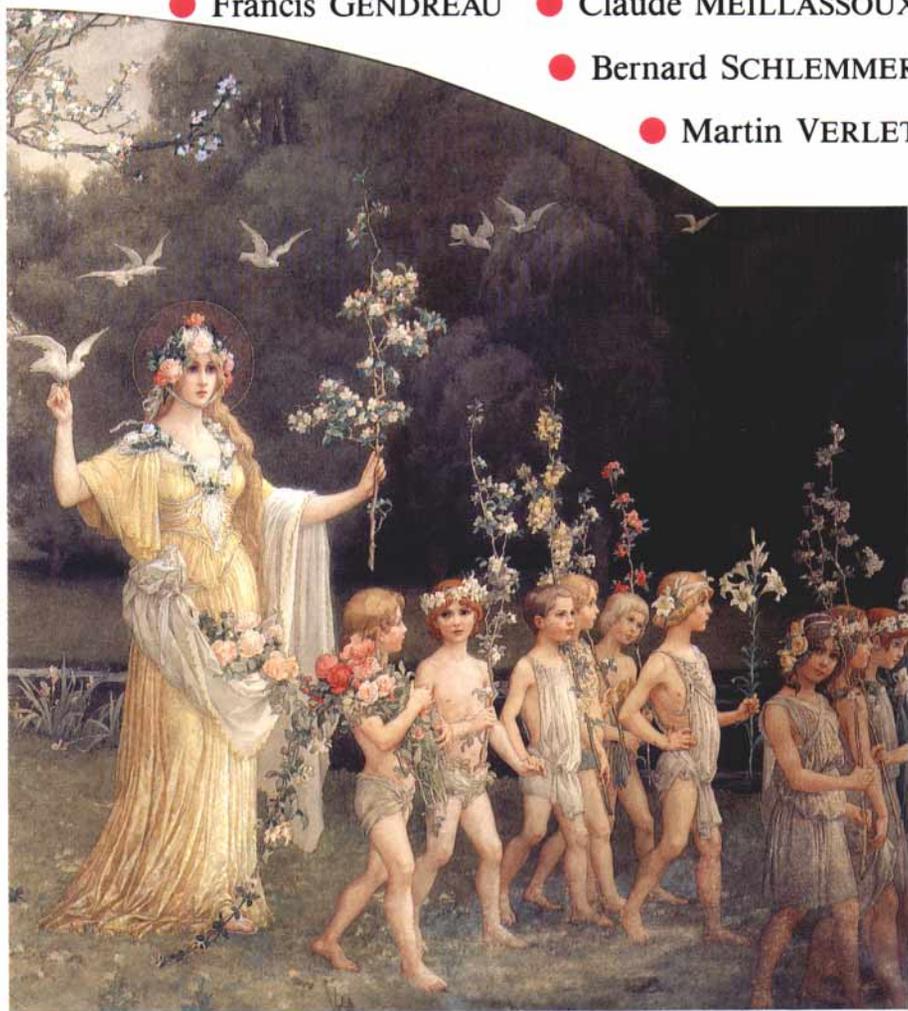
- BARBIER J.C., COURADE G., GUBRY P., « L'exode rural au Cameroun », *Cahiers ORSTOM*, Série sciences humaines, 1981, vol. XVIII, n° 1, pp. 107-147.
- BARBIER J.C., « Expansion et limites d'un bocage d'altitude : cas du pays bamiléké au Cameroun », in *L'Homme et la Montagne Tropicale*, SEPNRIT, Bordeaux, 1988, pp. 159-172.
- BEAUVILAIN A., *Nord-Cameroun, Crises et Peuplement*, Coutances, 1989, 625 p.
- BEGUIN H., « Densité de population, productivité et développement agricole ». *L'Espace géographique*, 1974, n° 4, pp. 267-272.
- BILSBORROW R.E., « Population Pressures and Agricultural Development in Developing Countries : A Conceptual Framework and Recent evidence », *World Development*, 1987, vol. 15, n° 2, pp. 183-203.
- BOSERUP E., *Population and Technology*, Oxford, Basil Blackwell, 1981.
- BOSERUP E., « Economic and Demographic interrelationships in sub-saharan Africa », *Population and Development Review*, 1985, vol. 11, n° 3.
- BOUTRAIS J., « Mbozo Wazan. Peul et montagnards au Nord du Cameroun », Paris, ORSTOM, 1987, Atlas des structures agraires au sud du Sahara, n° 22.
- CHAMPAUD J., « Genèse et typologie des villes du Cameroun de l'Ouest », *Cahiers ORSTOM*, Série sciences humaines, 1972, vol. IX, n° 3, pp. 325-336.
- CHAMPAUD J., *Villes et campagnes du Cameroun de l'ouest*, Paris, ORSTOM, 1983, Collection mémoires n° 98.
- COURADE G. et BRUNEAU M., « Développement rural et processus d'urbanisation dans le Tiers Monde », *Cahiers des sciences humaines*, vol. XIX, n° 1, 1983, pp. 59-92.
- FRANQUEVILLE A., 1972, « Les relations ville-campagne sur la route au nord de Yaoundé », *Cahiers ORSTOM*, Série sciences humaines, vol. IX, n° 3, pp. 337-387.
- FRANQUEVILLE A., 1973, « L'émigration rurale dans le département de la Lekié. Contribution à l'étude des relations ville-campagne dans le sud du Cameroun », *Cahiers ORSTOM*, Série sciences humaines, vol. X, n° 2/3, pp. 151-193.
- HURAUULT J., « Essai de synthèse du système social des Bamiléké », *AFRICA*, 1970, vol. XL, n° 1, pp. 1-23.
- LEE R.D., « Malthus and Boserup, a dynamic synthesis » in *The State of Population Theory*, Oxford, Basil Blackwell, 1986, pp. 96-130.

Les spectres de Malthus

- MELLOR J.M. and JOHNSTON B.F., « The World Food Equation : Interrelations among development, employment and food consumption », *Journal of Economic Literature*, Vol. XXII, june 1984.
- OHKAWA K., « Economic growth and agriculture », *The Annals of the Hitotsubashi Academy*, vol. VII, n° 1, october 1956.
- OVERBEEK J., *History of population theories*, Rotterdam, University Press, 1974.
- PATTERSON J.G. and SHERSTHA N.R., 1988, « Population growth and Development in the Third World : The Neocolonial Context », *Studies in Comparative international development*, vol. XXIII, n° 2, pp. 1-53.
- PETERSEN W., *Malthus. Le premier anti-malthusien*, Paris, Bordas, 1980.
- ROUPSARD M., *Nord Cameroun. Ouverture et développement* ; thèse de doctorat ès lettres et sciences humaines, Université de Paris X, Coutances, 1987.
- STEEK B., 1972, « Mokolo dans ses relations avec le milieu rural environnant », *Cahiers ORSTOM, Série sciences humaines*, vol. IX, n° 3, pp. 287-308.
- WEBER J., « Structures agraires et évolution des milieux ruraux. Le cas de la région cacaoyère du Centre-Sud Cameroun », *Cahiers ORSTOM, Série sciences humaines*, 1977, vol. XIV, n° 2, pp. 113-139.
- FAO et Ministère du Plan, 1989, *Bilan des disponibilités alimentaires, 1981-1986*, Analyse des résultats et évolution des tendances.
- Enquête Nationale Budget-Consommation auprès des ménages, 1983/1984, octobre 1989, volume I.
- Ministère de l'économie et du plan (Cameroun), *Recensement général de la population et de l'habitat d'avril 1976*. Vol. I, T.2, 3, 5, vol. II, T. 3 et 5.
- Ministère de l'économie et du plan (Cameroun), *Enquête nationale sur la fécondité du Cameroun 1978*, Rapport principal (2 vol.), 1983.
- Ministère de l'agriculture (Cameroun), *Recensement agricole 1984*.
- Collectif : *Le Nord du Cameroun, Des hommes, une région*, ORSTOM, 1984.

LES SPECTRES DE MALTHUS

● Francis GENDREAU ● Claude MEILLASSOUX
● Bernard SCHLEMMER
● Martin VERLET



CRISTOM

edj

CRÉD

Francis GENDREAU, Claude MEILLASSOUX
Bernard SCHLEMMER, Martin VERLET

LES SPECTRES DE MALTHUS

**Déséquilibres alimentaires
Déséquilibres démographiques**

Co-édition

EDI (Études et Documentation Internationales)

**ORSTOM (Institut Français de Recherche pour le
Développement en Coopération)**

**CEPED (Centre Français sur la Population et
le Développement)**

EDI
29, rue Descartes
PARIS 1991